



CLUB ESCALADE DE BONNELLES

CLUB ESCALADE DE BONNELLES

Mme Lannou Sylvie
Club d'Escalade de
Bonnelles
0607500215

SAISON 2017/2018

Horaires

<u>Enfants :</u>	le mercredi de 10H00 à 11H00. le mercredi de 11H00 à 12H00. 10 à 11 ans : le vendredi de 17H30 à 18H30
<u>Adultes :</u>	le Lundi de 20h30 à 22h30 Dimanche de 10h30 à 12h30
<u>Ados et adultes :</u>	le Vendredi de 18H30 à 20H30.
<u>Groupe compétition :</u>	Jeudi de 19h30 à 21h30

Conditions d'inscription :

- 1 photo d'identité avec nom au dos.
- Un certificat médical
 - Première licence : Certificat médical pour l'escalade en compétition obligatoire
 - Renouvellement : Le renouvellement est subordonné à la production d'un certificat médical tous les 3 ans. Lorsque le certificat n'est pas exigé, il faut renseigner le questionnaire de santé « QS-SPORT » CERFA 15699*01 et attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut il faut fournir un nouveau certificat médical.
- Un chèque de 145 euros à l'ordre du « Club Escalade de Bonnelles ».

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le : ___ / ___ / _____

Adresse : _____

Tél. : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ ou ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail : _____

Autorisation parentale

Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant _____ à pratiquer l'escalade, sous réserve de l'obtention du certificat médical.

J'accepte que les responsables du C.E.B autorisent en mon nom une intervention chirurgicale ou médicale en cas de besoin.

Renouvellement de licence :

J'atteste avoir renseigné le certificat « QS-SPORT » et que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

Date et Signature précédé de la mention
« Règlement intérieur lu et approuvé »
